Mali: Que se passe-t-il entre les autorités et le président du Conseil européen ?

Page 5



Politique - Science - Education- Société- Economie-Technologies

Le Quotidien Numérique d' Afrique

du mercredi 22 février 2023

7 jrs/7

N°2138 02 BP 5805 Ouagadougou 02 Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 41 10 00 BURKINA FASO Téléchargeable Prix : 0,30 €/200 FCFA

www.quotidiennumerique.com Autorisation officielle n°1699/2017/CAO/TGI.OUA/P.F.



Burkina Faso/Attaque meurtrière de Déou: des burkinabè se prononcent

Page 8

Coopération militaire: la France en quête de soutien des autorités ivoiriennes



Page 2

Dette en Afrique: l'UA lance " un observatoire" pour les pays en difficultés d'honorer leurs obligations



Page 6

AFRIQUE

Coopération militaire: la France en quête de soutien des autorités ivoiriennes



le président Alassane Ouattara et le Ministre français des Armées, Sébastien Lecornu

En pleine difficulté ces dernières années dans sa politique militaire sur le continent africain, notamment en Afrique subsaharienne, la France se retourne vers un de ses fidèles alliés, la Côte d'Ivoire, pour tenter de renverser la tendance en faveur des puissances rivales comme la Russie.

On peut dire qu'il s'agit d'une opération de charme qui consiste à demander le soutien des autorités ivoiriennes, l'arrivée lundi du Ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, alors que trois pays africains (la Centrafrique, le Mali et le Burkina Faso) ont chassé de leur territoire la présence militaire française. La situation sécuritaire dans la sous-région marquée par l'activisme croissant des groupes terroristes a été au centre des débats entre Sébastien Lecornu et les plus hautes autorités ivoiriennes dont le président Alassane Ouattara, son ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara. et quelques autres responsables militaires, le lundi 20 février à Abidjan. D'autres sujets, comme la lutte contre la piraterie maritime et les narcotrafiquants ainsi que les enjeux liés à la prédation des matières premières ont été abordés par les responsables, lors de la rencontre, selon

La suite à la page 4

ANNONCE



PUBLICITÉ ENTREPRISE

DONNEZ
UNE
VISIBILITÉ
SANS
PRÉCÉDENT
À
VOS
AFFAIRES

Contactez-nous : +226 70210208 / +33 644 670 000
+1 (206) 800-0070
E-mail : contact@sc-mail.info

AFRIQUE

La suite de la page 2



Au cours de l'entretien, ils ont également échangé sur les sujets internationaux, notamment la guerre russo- ukrainienne, et abordé les questions de coopération bilatérale

une note d'information de la Présidence de Côte d'Ivoire. Le Ministre Sébastien Lecornu " a salué la stabilité de notre pays et les efforts remarquables accomplis par le Gouvernement ivoirien, au cours des dernières années, dans la montée en puissance de l'appareil sécuritaire en Côte d'Ivoire".»L'armée de Côte d'Ivoire n'a rien à voir aujourd'hui avec celle d'il y a 10 ans. Cela fait de la Côte d'Ivoire un pays de stabilité, dont le rôle de puissance d'équilibre régionale s'établit de plus en plus», a-t-il ajouté.

En pleine disgrâce avec les régimes issus de coup d'Etat, notamment le Mali et le Burkina Faso qui ont remis en cause sa présence militaire sur leur sol, jugée inefficace face aux groupes armés terroristes, la France compte changer de stratégie militaire dans le sahel après le redéploiement de ses militaires dans des pays comme le Niger. De ce fait, la réarticulation du dispositif militaire français en Afrique va se baser sur deux angles, selon le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu. Le premier angle sera basé, selon lui, sur les ressources humaines, la formation, le renforcement des capacités avec des modules de formation et un volet sur les enjeux liés au cyber, à l'espace et aux drones. Le deuxième angle, à en croire le Ministre Lecornu, sera, quant à lui, basé sur les équipements, notamment les équipements de l'armée de l'air et des forces terrestres. En matière de coopération militaire, la Côte d'Ivoire est l'un des pays d'Afrique de l'ouest qui dispose d'un nombre important de militaires français sur son sol. Au total, 950 militaires français sont stationnés actuellement dans le pays, même si ce nombre peut connaître une baisse à l'avenir.

Lucien DAKISSAGA

MALI

Que se passe-t-il entre les autorités et le président du Conseil européen ?



Bamako reproche à Charles Michel d'avoir tenu des propos inamicaux, erronés et agressifs à l'encontre du Mali

Les récents propos du président du Conseil européen, Charles Michel à propos du Mali ont du mal à passer chez les autorités de ce pays. Celles-ci ont alors vivement protesté auprès de Pascal Perennec, Chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne sur leur territoire.

C'est le département de la diplomatie malienne qui rapporte l'information.Ainsi, a-t-on appris, Pascal Perennec y a été convoqué le lundi 20 février dernier. Au cours de cette entrevue, il a été signifié au diplomate européen les vives protestations des autorités maliennes suite aux « propos inamicaux, erronés et agressifs » tenus par le président du Conseil européen.Charles Michel. Celui-ci selon le communiqué, aurait au cours d'une interview, accusé les autorités maliennes d'avoir rompu les relations avec les partenaires européens. « Le Ministère des Affaires étrangères regrette profondément ces déclarations tenues par un Haut responsable de l'Union européenne, contraires aux règles diplomatiques et au principe élémentaire de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État

La suite à la page 6

La suite de la page 5



Le chef de la diplomatie malienne Abdoulaye Diop favorable au renforcement de la coopération dans le respect mutuel

souverain », peut-on lire dans cette note.

Les autorités invitent à l'arrêt de la désinformation contre le Mali

A en croire Bamako, certains partenaires européens ont donc librement décidé, unilatéralement et sans concertation préalable, de mettre un terme à leur coopération bilatérale avec le Mali. Lors de son entretien avec la presse toujours, le patron du Conseil européen, Charles Michel a livré sa lecture de la situation sécuritaire au Mali. A ce niveau également, les autorités maliennes l'ont invité à se remémorer du rôle joué par certains Etats européens dans la déstabilisation de la Libye qui a débouché par la suite sur celle du Sahel. « Les commentaires de M. MICHEL sont d'autant plus malvenus qu'ils omettent les progrès tangibles réalisés par les Forces armées maliennes sur le terrain (...) », a déploré la diplomatie malienne. Au terme de ce communiqué, un appel à la raison, au sens de la mesure et à l'arrêt de la campagne de désinformation contre le Mali a été lancé.

Abdoul Karim TAPSOBA

Dette en Afrique: l'UA lance " un observatoire" pour les pays en difficultés d'honorer leurs obligations

Beaucoup de pays africains ont du mal à rembourser les prêts obtenus auprès de leurs créanciers internationaux que ce soit les banques ou pays. Cette situation a amené l'Union africaine a créé un " observatoire" pour ces pays en difficultés d'honorer leurs obligations vis-à-vis des partenaires.

La décision a été annoncée vendredi à Addis-Abeba. Selon The EastAfrican, la banque de données sur l'état de la dette des pays africains qui sera lancée par l'Union africain, a pour but de surveiller et conseiller ses Etats membres, sur une éventuelle détresse et d'améliorer leur gouvernance budgétaire. Au total, la dette des pays africains envers les

La suite à la page 7

AFRIQUE

La suite de la page 6



créanciers extérieurs s'élève à environ 696 milliards de dollars. La majeure partie de la dette a été utilisée pour construire des infrastructures, financer des programmes sociaux cruciaux et faire face aux déficits budgétaires que beaucoup de pays ont dû rencontrer ces dernières années avec la crise du Covid-19 et la guerre en Ukraine. « Il va s'agir d'un observatoire de la dette pour nous permettre de surveiller les situations d'endettement. Nous avons l'intention d'avoir des données en temps réel sur la gestion de la dette dans les pays d'Afrique », a déclaré le zambien Albert Muchanga, le commissaire au commerce et à l'industrie de la Commission de l'UA, sans préciser les délais, rapporte notre source. Des pays comme la Zambie et le Ghana ont fait défaut de paiement de leurs dettes auprès des créanciers. Avec 17 milliards de dollars de dettes extérieures, dont 6 milliards à la Chine, la Zambie est devenue le premier pays africain en défaut de paiement en 2020. Le Ghana a suspendu le paiement de la plupart de ses dettes extérieures le 19 décembre 2022. Selon les données de la Banque du Ghana, environ 45 % de la dette extérieure du Ghana, qui s'élève à 28,4 milliards de dollars, est contractée auprès des détenteurs d'obligations, et seulement 13 % auprès de créanciers bilatéraux (1,7 milliard de dollars auprès de la Chine et 1,9 milliard de dollars auprès des créanciers du Club de Paris). Une vingtaine d'autres pays africains sont désormais considérés comme surendettés. Avec la création de la banque de données sur la dette pour surveiller et conseiller ses Etats membres, l'Union africaine rentre dans une nouvelle phase de sa politique qui était jusque-là concentrée sur la question de la gestion de l'instabilité politique sans trop d'initiatives sur la question du développement économique. Cela est aussi dû à un constat: l'instabilité politique dans beaucoup de pays africains est due au manque de développement économique dont la majeure partie de la population croupit dans une pauvreté extrême, créant de l'insécurité et surtout l'avènement des régimes d'exceptions.

Lucien DAKISSAGA

BURKINA FASO

Attaque meurtrière de Déou: Des Burkinabè se prononcent



Cette attaque est l'une des plus meurtrières sous la présidence du Capitaine Ibrahim Traoré

Le vendredi 17 février dernier, une attaque terroriste a causé la mort de 51 militaires à Déou dans la région du Sahel. L'annonce de ce bilan dans la soirée de ce lundi a suscité une vague de réactions diverses au sein de l'opinion nationale. Ainsi, du chef de l'Etat Ibrahim Traoré aux hommes politiques en passant par les acteurs de la société civile, tous se sont prononcés via notamment les réseaux sociaux. Tour d'horizon.

Tel un couperet, ce qui était redouté au départ a fini par se confirmer. Plus de cinquante militaires burkinabè ont rendu l'âme lors d'une embuscade en fin de semaine dernière sur l'axe Oursi-Déou. Partagés entre l'émoi et l'indignation, nombreux sont les citoyens burkinabè qui se sont exprimés à ce propos. Dans son message écrit à la Nation, le chef de l'Etat, le Capitaine Ibrahim Traoré a dans un premier temps salué la "vigoureuse résistance et la riposte engagée" par les forces combattantes. Il a par la suite adressé un message de solidarité à leur endroit ainsi qu'aux familles des victimes. « La lutte est âpre, le combat parsemé d'embûches, mais notre sursaut patriotique et notre

La suite à la page 9

La suite de la page 8



Le président de l'UPC, Zéphirin Diabré a invité ses compatriotes à ,l'union contre l'hydre terroriste

détermination restent intacts jusqu'à la victoire finale », a-t-il déclaré.

Messages de compassion et d'union

Abondant dans le même sens que le Capitaine Traoré, Zéphirin Diabré le président de l'Union pour le Progrès et le Changement (UPC) a lui aussi exprimé sa compassion aux proches des soldats tombés. « En ces heures difficiles, j'exhorte tous les Burkinabè à cultiver l'esprit d'unité nationale, et à soutenir les autorités de la Transition, dans un leur détermination à restaurer notre intégrité territoriale », a-t-il publié sur sa page facebook. Même son de cloche du côté de la société civile. A l'image de Alain Traoré dit Alino Faso, beaucoup d'activistes ont déploré le drame et invité les autorités à plus d'ardeur dans la lutte contre le terrorisme. « Nous le savions que cette guerre et les changements apportés par la nouvelle dynamique n'allaient pas se faire sans pareille situation…mais ça fait très mal de voir ce genre de bilan (...) Gagnez cette guerre Monsieur le Président (Ibrahim Traoré, ndlr), vous en avez fait la promesse !!! », a-t-il réagit. Au moment où nous bouclons cet article, d'autres messages de compassion affluent de partout. En rappel, selon un bilan provisoire, cette attaque survenue vendredi dernier a fait 51 militaires tombés et une centaine de terroristes neutralisés.

Abdoul Karim TAPSOBA

COMMUNIQUÉ

Programme d'appui à la transition fiscale : l'Union européenne soutient les reformes sur le plan sous-régional

La cheffe d'équipe Gouvernance de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso, Yolande San Jose, a pris part, le lundi 13 février 2023, à la cérémonie d'ouverture de la 3e session du comité de pilotage du Programme d'appui à la transition fiscale en Afrique de l'Ouest (PATF).



Ce programme soutenu par l'Union européenne vise entre autres à appuyer la mise en œuvre des programmes de transition fiscale de l'UEMOA et de la CEDEAO, dans le but d'améliorer la gestion de la fiscalité intérieure ; renforcer au niveau régional la lutte contre la fraude, l'évasion fiscale, les flux financiers illicites et la corruption ; et assurer une meilleure coordination du suivi des réformes fiscales dans l'espace Ecowas - Cedeao.

Aux côtés des deux commissaires de la CEDEAO et de l'UEMOA en charge des questions fiscales, Yolande San Jose a félicité les acteurs du programme pour les progrès réalisés. Elle a rappelé que l'Union européenne reste engagée à soutenir les réformes fiscales pour améliorer le financement endogène des politiques publiques dans les Etats de la CEDEAO et en Mauritanie.

Cette session du comité de pilotage a permis aux experts de noter une mise en œuvre satisfaisante des réformes de la fiscalité intérieure et de la fiscalité internationale. Les participants ont également fait des orientations sur la conduite du programme.

Source : DUEBurkina

COMMUNIQUÉ

Burkina Faso: L'UAS répond aux accusations du ministre Bassolma Bazié

Les secrétaires généraux des Centrales syndicales et des Syndicats autonomes ont adressé adressée au ministre d'Etat chargé de la Fonction publique et du Travail, Bassolma Bazié, dans laquelle les syndicats disent être «accusés» par leur ministre de tutelle d'être «responsables» du retrait du projet de Code du Travail de l'Assemblée législative de transition (ALT). Vous trouverez ci-dessous l'intégralité de la lettre ouverte de l'UAS.

LETTRE OUVERTE

Objet : Vos accusations contre l'UAS

Monsieur le Ministre d'État,

Au cours d'une émission sur la RTB-radio le 3 janvier 2023, dont vous étiez l'invité, vous avez affirmé que l'Unité d'Action Syndicale (UAS) de connivence avec le Conseil national du patronat burkinabè (CNPB), était responsable du retrait du projet de Code du Travail de l'Assemblée législative de transition (ALT). À ce propos, nous vous avons adressé une correspondance le vendredi 20 janvier 2023 pour vous demander de nous situer sur ce qui fonde l'accusation portée contre l'UAS et qui a justifié le retrait du projet de Code du Travail. En l'absence d'une réponse de votre part, et face à la répétition de cette accusation notamment lors de l'ouverture du congrès du SYNATRAD, nous sommes amenés à vous adresser, de façon exceptionnelle, la présente lettre ouverte pour relever un certain nombre d'allégations et des amalgames délibérés que vous avez faits lors de ladite émission.

Concernant le Code du Travail

Dans cet entretien, vous dites ceci : « J'ai même convoqué une rencontre… j'étais étonné, très amèrement étonné. J'ai reçu une lettre du Premier ministre le 22 décembre qui dit que le Code du Travail projeté a été transmis à l'Assemblée nationale ... je lis hein : je note cependant que le processus ayant abouti à l'adoption de ce projet de loi fait déjà l'objet de contestation de la part des partenaires sociaux, le Conseil national du patronat burkinabè et les syndicats des travailleurs à travers l'Unité d'action syndicale ».

Faut-il le rappeler, l'initiative d'une demande de relecture du Code du Travail a été prise par l'UAS depuis l'adoption de la loi N° 028-2008/AN portant Code du Travail au Burkina. Elle a alors conduit depuis lors à différentes séances de travail sur le Code du Travail jusqu'à l'atelier de validation en 2017 du projet y relatif. Après cet atelier, sur initiative du patronat, un comité bipartite a travaillé sur les points non consensuels issus de l'atelier de validation de 2017. Ces travaux ont permis aux deux parties de s'accorder sur 33 points parmi une quarantaine de points ayant fait l'objet de désaccord lors de l'atelier de 2017. Le projet a ensuite suivi les étapes de la CCT, des techniciens du ministère, du CSM, du COTEVAL avant d'atterrir sur la table de l'Assemblée Législative de Transition.

Sur cette base, l'avant-projet de Code du Travail contenant un certain nombre d'avancées avait

COMMUNIQUÉ

La suite de la page 13

déjà été adopté par le gouvernement du MPP et avait même été transmis à l'Assemblée nationale en décembre 2021 et l'UAS avait reçu une invitation de la commission des Affaires Générales Institutionnelles et des Droits Humains (CAGIDH) pour recueillir son avis. C'est le coup d'État du 24 janvier 2022 qui a interrompu le processus d'adoption de la loi.

Monsieur le Ministre d'État,

À l'évidence, aucun individu ne peut se targuer d'être à la base du projet de Code du Travail qui fait aujourd'hui l'objet de manipulations, de tractations et de tentatives de récupération. L'avis de l'UAS est que le projet, malgré les avancées qu'il contient, peut encore être amélioré notamment au niveau de ses dispositions relatives au délégué syndical. C'est avec cette conviction qu'une délégation de l'UAS conduite par les présidents des mois (PDM) des Centrales syndicales et des Syndicats autonomes, a répondu favorablement à l'invitation de la CAGIDH le 28 décembre 2022. À l'occasion, elle a mené un plaidoyer auprès des députés en vue de la prise en compte des préoccupations qu'elles a soulevées avec l'argumentaire nécessaire.

C'est avec étonnement que l'UAS a reçu, le 6 février 2023, un courrier du Premier ministre, Apollinaire Joachim KYELEM de Tambèla, lui demandant ses observations et propositions sur le projet de Code du Travail. Estimant avoir déjà transmis toutes nos propositions sur le projet de Code du Travail, nous lui avons indiqué qu'« il nous semble que la bonne démarche doit consister à renvoyer le projet de Code du Travail à l'institution chargée de légiférer et qui a déjà reçu l'UAS et d'autres organisations pour recueillir leurs observations et propositions ».

Pour terminer, l'UAS se démarque des manœuvres en cours pour retarder le processus d'adoption du projet de Code du Travail par l'ALT et rend responsable le gouvernement du MPSR 2 de toute dégradation du climat social que ces manœuvres malsaines occasionneraient.

Concernant la relecture du Code pénal

À propos du Code pénal, vous avez tenu, dans la même émission, ces propos que nous ne pouvons passer sous silence : « … vous vous rappellerez, que même le Code pénal, qui restreint les libertés de presse et autres, sous le gouvernement déchu, j'avais contacté ma collègue, Mme KABORE, pour que cette loi-là soit relue. Elle a même eu à convoquer une rencontre pour que les acteurs sociaux viennent autour et puis analyser. À ma grande surprise, elle a dit, bon, il y a des acteurs qui ont dit, bon, on a qu'à faire, eux, ils vont voir quelle est la suite. Ce comportement ne nous permet pas d'avancer… ». L'UAS a toujours dénoncé les modifications liberticides introduites dans le Code pénal le 21 juin 2019 et soutenu le combat des acteurs du secteur des médias contre ces modifications et pour l'élargissement des espaces de liberté, notamment de la presse. Parmi ces acteurs, le SYNATIC, syndicat autonome membre de l'UAS, n'a pas connaissance d'invitation de la Ministre chargée de la Communication, telle que relatée par vous. De telles allégations infondées ne militent pas en faveur d'un dialogue social franc.

À propos de la rencontre du 21 juillet 2022

Dans le même entretien sur la RTB-radio le 3 janvier 2023, vous déclarez : « Et il y a également la loi 081 que j'avais associée en demandant de recevoir l'ensemble des

COMMUNIQUÉ

La suite de la page 14

préoccupations et récriminations mais je vous dis que jusqu'aujourd'hui, il y en a qui n'ont pas encore réagi… Je viens voir si ces textes ont été amendés. On me dit qu'il y avait plus d'une vingtaine de Secrétaires généraux mais certains ont dit que tel que ç'a été convoqué, eux ils ne veulent pas se pencher sur ces textes … ».

Monsieur le Ministre d'État,

Nous relevons d'abord que la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la Fonction publique d'État ne figure pas dans la liste des textes à réviser que le ministère a soumis à l'UAS. Concernant les autres textes, il nous plaît de vous rappeler que c'est l'UAS qui, depuis des années, revendique leur révision. Et elle s'est toujours assumée aux différents moments du processus de révision. Ce n'est pas elle qui va aujourd'hui se démarquer du processus, encore moins entraver celui-ci. Vous ne pouvez en aucun cas tenir l'UAS pour responsable de la non adoption de ces textes. Et pour cause !

Sur invitation du ministère, une délégation de l'UAS s'est présentée dans la salle de réunion du ministère pour une rencontre convoquée le 21 juillet 2022. En entrant dans la salle, l'UAS constate que celle-ci était déjà remplie de responsables syndicaux dont la plupart n'ont jamais été impliqués dans le processus de discussions sur les textes. Il vous souviendra que nous vous avions déjà adressé une correspondance pour exprimer notre désaccord quant à l'invitation d'autres syndicats à des concertations avec l'UAS autour de préoccupations soumises par elle. Malgré cela, notre délégation a assisté à la rencontre présidée par votre directeur de cabinet. Cependant quand ce dernier a annoncé que la procédure allait consister à projeter les textes et à recueillir les amendements des participants, l'UAS s'est excusée et a quitté la salle. Deux raisons ont présidé à cette décision :

1. L'UAS n'avait pas achevé de consigner ses amendements sur les différents textes et elle s'est engagée à transmettre très prochainement lesdits amendements au gouvernement. Ce qui fut fait le 4 août 2022 à travers une correspondance ayant pour objet : « Observations et amendements de l'UAS sur les projets de textes (check off, permanents syndicaux, élections professionnelles) » ;

2. Votre démarche du jour nous paraissait assez biaisée. En effet, si l'UAS s'engageait dans la démarche proposée par le directeur de cabinet, elle courait le risque de mener des débats à coup sûr non productifs avec les autres invités qui ignorent les bases, l'histoire et les enjeux de ces textes.

Mieux, après nous être retirés de la première rencontre pour les raisons ci-dessus évoquées, vous avez invité l'UAS à une autre rencontre le 8 août 2022. Ce jour-là, vous avez pris le soin de rencontrer un regroupement de syndicats autonomes une heure avant notre rencontre qui s'est tenue à l'immeuble de la modernisation de la fonction publique. Vous avez expliqué que vous n'aviez pas encore vu notre correspondance du 4 août 2022 et que c'est certainement parce que nous l'avions déposée à l'immeuble sis Avenue Kwamé NKRUMAH. Et vous avez pris l'engagement de l'examiner et même de signer les textes sans ne plus avoir besoin de nous contacter !

À propos du prélèvement de 1%

Toujours dans la même émission du 3 janvier 2023, vous avez déclaré, à propos du prélèvement de 1% sur les salaires des travailleurs du privé et

COMMUNIQUÉ

La suite de la page 15

du public afin de financer le fonds de soutien à l'effort de guerre ceci : « Nous avons décidé en Conseil des ministres que contrairement à ce qui est faussement distillé ce n'est pas de l'argent qui sera récolté pour l'Armée … C'est faux de dire que c'est pour remettre à des militaires… c'est faux de dire que c'est un gouvernement qui va gérer. C'est faux de dire qu'il faut regarder, il y a des fonds ici, il y a des fonds là… ».

Monsieur le Ministre d'État, l'UAS a suffisamment motivé son rejet de ce prélèvement et chacun est libre de l'apprécier comme il veut. Toutefois, nous notons que votre gouvernement répète inlassablement que les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) sont des supplétifs de l'Armée et que toutes leurs actions sont placées sous la coupe de cette Armée ! Concernant particulièrement l'interpellation sur les niches de ressources, il faut vous rappeler que quand vous étiez SG de la CGT-B, nous avons ensemble adressé la même interpellation au gouvernement de Paul Kaba TIEBA. À l'époque, vous souviendra-t-il, cela nous avait valu les remerciements du gouvernement !

À propos de la suppression de l'IUTS

Sur cette question, vous avancez ceci sur les antennes de la RTB-radio le 3 janvier 2023 : « Quand j'ai échangé avec le Président Ibrahim quand il me consultait le 17 octobre, vous regardez sur l'ensemble des éléments, le point 4 ça porte sur la suppression de l'abattement de l'IUTS sur les primes et indemnités des travailleurs. On n'a pas attrapé ma main pour écrire. C'est moi qui ai écrit et ça fait partie des points que j'ai indiqués au Chef de l'Etat pour dire que si on venait, voilà le sens dans lequel on allait travailler. Mais on se retrouve dans une situation intenable. Et permettez-moi de dire que moi-même, j'ai titillé l'UAS parce que quand j'ai reçu le Cahier de doléances le 1er mai, il n'y a pas un point qui est inscrit sur l'annulation de l'IUTS. Il n'y en a pas ! … Sinon on m'avait dit, et je finis par-là, que ce sont des préoccupations amenées par Bassolma. Ce n'est inscrit nulle part. Donc la question de l'IUTS, je l'ai posée. Je continue de la poser. Je pense même que c'était une ouverture, que en allant aux 1%, quand on va arrêter les 1%, je profite en même temps dire : '' on a pu arrêter les 1%, bon, allez-y dans ma revendication aussi en arrêtant la question de l'IUTS sur les primes et indemnités'' ».

Monsieur le Ministre d'Etat, vous cherchez visiblement à entretenir l'illusion chez certains travailleurs que vous pouvez résoudre la question de l'IUTS que vous présentez comme une revendication que vous auriez soumise au Président et au gouvernement. Mais en même temps que vous évoquez la situation ''intenable'' du pays, vous accusez l'UAS de n'avoir pas inscrit le point dans le Cahier de doléances 2022 et vous faites un incroyable amalgame entre cette question et celle des prélèvements. Serait-ce une démarche de chantage vis-à-vis du monde du travail ? Devons-nous comprendre que le refus de l'UAS d'avaliser les prélèvements de 1% vous a amené à demander au gouvernement « la suppression de l'abattement de l'IUTS sur les primes et indemnités des travailleurs » (sic) ?

Vous allez même jusqu'à dire que vous ne demandez pas le soutien de l'UAS, vous demandez seulement qu'elle vous laisse travailler ! À cette allure, on est tenté de penser qu'avec vous au ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, les travailleurs peuvent dissoudre leurs syndicats et se fier à vous pour la résolution de leurs problèmes !

À ce sujet, il nous plaît de vous rappeler que ce n'est pas l'UAS qui vous a envoyé en mission dans des gouvernements issus de coups d'État

COMMUNIQUÉ

La suite de la page 16

qu'elle a, du reste, condamnés sans ambages ! Elle n'a donc pas à vous soutenir. Cependant, nous pouvons vous assurer que l'UAS n'entravera en rien des actions qui iraient dans le sens des intérêts des travailleurs. A contrario, vous pouvez être sûr de trouver l'UAS sur votre chemin si vous vous engagez dans la remise en cause des conquêtes socio-économiques des travailleurs. Encore, faut-il ne pas confondre la défense des intérêts des travailleurs avec des actions visant la promotion d'un ministre ! Ce faisant, elle vous appelle à assumer vos actions et vos inactions. Pour finir sur ce point, l'UAS voudrait vous inviter à mieux structurer le dialogue social, conformément aux conventions 98 et 135 de l'OIT et aussi aux dispositions du Décret N°2012-1002/PRES/PM/MFPTSS/MATDS portant définition des formes d'organisations syndicales de travailleurs et critères de représentativité. Au lieu de vous acharner à opposer un regroupement de syndicats autonomes à l'UAS, vous gagneriez à instituer un dialogue social sincère et constructif.

À ce propos, l'UAS voudrait vous rappeler les dispositions pertinentes ci-après du décret N°2012-1002/PRES/PM/MFPTSS/MATDS portant définition des formes d'organisations syndicales de travailleurs et critères de représentativité : « Les confédérations représentent les travailleurs aux plans national et international pour des questions qui intéressent plusieurs secteurs ou branches d'activités. » Par contre : « Les syndicats de base, les syndicats nationaux professionnels, les fédérations syndicales et les centrales syndicales, à travers leurs structurations, représentent les travailleurs pour des questions au niveau de l'entreprise, du service, de la profession, du secteur ou de la branche d'activités ».

À propos de la résistance victorieuse au coup d'État de septembre 2015

La résistance victorieuse du peuple burkinabè au putsch du 16 septembre 2015 ne saurait être capitalisée comme l'œuvre d'un ''héros'' solitaire. Cette résistance a été l'œuvre de plusieurs acteurs dont les syndicats, les partis politiques, les commerçants, les jeunes sans emplois, les femmes, les militaires, etc. S'il est vrai qu'en tant que PDM des centrales syndicales, vous avez lancé le mot d'ordre de grève générale, il reste que vous avez exécuté une décision collective dont la mise en œuvre a impliqué l'ensemble du mouvement syndical et d'autres acteurs non syndicaux. Il est donc malséant que régulièrement vous évoquiez ce fait comme une victoire personnelle. Par exemple, les barricades à Ouagadougou et dans la plupart des localités, qui n'ont pas été le fait de la seule UAS ont fortement perturbé les opérations des putschistes à l'intérieur du pays. Sans compter les manifestations et initiatives dans les régions qui ont tout aussi pesé pour le succès de la grève générale et surtout pour que des troupes loyales avec à leur tête des officiers courageux et déterminés descendent des régions jusqu'à Ouagadougou, toute chose qui a obligé la hiérarchie militaire à prendre ses responsabilités en donnant l'assaut contre le camp Naaba Koom.

Monsieur le Ministre d'État,

Vous vous plaisez beaucoup à parler de modestie et d'humilité, mais vous avez tendance à vous présenter comme l'artisan des acquis arrachés notamment par le monde syndical. Vous vous plaisez à évoquer les devanciers et dans le même temps, vous ramenez tout à votre personne. Nous pensons que tout bon syndicaliste, quelle que soit sa contribution à la cause des travailleurs et du peuple, doit voir les victoires comme des

COMMUNIQUÉ

La suite de la page 17

victoires collectives et en même temps assumer les éventuels échecs au lieu d'afficher une propension à toujours indexer les autres pour les échecs.

Vous êtes conscient que votre nomination a suscité des illusions au niveau de certains travailleurs, illusions que vous avez nourries et que vous entretenez ! Face au bilan peu reluisant, vous vous fabriquez un bouc émissaire qui est l'UAS. Nous pensons que pour avoir travaillé au sein de l'UAS, pour avoir assuré à plusieurs reprises la présidence de mois de cette faîtière, vous lui devez un minimum de considération, même si la haute estime que vous avez de vous-même vous fait penser que c'est vous qui faisiez l'UAS et que l'UAS c'était vous.

Au niveau de l'UAS, nous ne nions pas que vous avez apporté votre contribution dans la conduite des luttes syndicales en tant que SG de la CGT-B ou PDM. Mais vous ne devez pas vous méprendre ni sur ce que la CGT-B, l'UAS et le mouvement syndical dans son ensemble vous ont apporté, ni sur ce qu'ils sont et demeureront. Même concernant le titre de ''Général'' que vous évoquez avec beaucoup de fierté, nous pensons que l'honnêteté intellectuelle vous commande de vous rappeler que ce titre a d'abord été attribué à votre prédécesseur à la tête de la CGT-B, le camarade Tolé SAGNON. Il s'agit donc d'un héritage.

Monsieur le Ministre d'État,

En vous souhaitant bonne réception de la présente, l'UAS vous assure qu'elle reste engagée dans la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs du Burkina Faso et pour un dialogue social sincère et fructueux.

Ouagadougou, le 17 février 2023

Ont signé :

Pour les Centrales syndicales :

CGT-B

Moussa DIALLO Secrétaire Général

CNTB

Marcel ZANTE

Secrétaire Général

CSB

Olivier Guy OUEDRAOGO

Secrétaire Général

FO/UNS

El Hadj Inoussa NANA

Secrétaire Général

ONSL

Ernest TAGNABOU

Secrétaire Général

USTB

Ernest OUEDRAOGO

Secrétaire Général

Pour les Syndicats Autonomes :

Le Président de mois des syndicats autonomes

Alain SOME

Secrétaire Général / SYNTRAPOST

ANNONCE


BOURSES D'ÉTUDES 2023
otc
Valeur de la bourse : 50% du montant des frais de la formation
✓LICENCE
✓MASTER
✓MBA
Date limite : 30 mars
Téléphone : +226 70200248
WhatsApp : +226 79200026
Rentrée : 15 avril
E-mail :
bourses@otc-mail.com
otc@otc-mail.com
www.formationenligne.org

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Centre du Mali: trois casques bleus tués et cinq autres grièvement blessés par un engin explosif (Minusma)



Dans le centre du Mali, trois casques bleus ont été tués et cinq autres ont été grièvement blessés ce 21 février 2023 lorsqu'un convoi de la force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation dans le pays (Minusma) a « heurté […] un engin explosif », a annoncé la Minusma dans un communiqué. «Centre du Mali : un convoi de la Force de la MINUSMA a heurté ce 21 février un engin explosif improvisé. Selon les rapports préliminaires, 3 Casques bleus sont décédés et 5 autres sont grièvement blessés», a dit la MINUSMA sur Twitter.

Madagascar: Andry Rajoelina remanie son gouvernement pour la dernière ligne droite de son mandat



Le président de la République, Andry Rajoelina, a procédé à un remaniement ministériel, lundi 20 février en début de soirée. Une recomposition du gouvernement sans grand bouleversement. L'inamovible Christian Ntsay, Premier ministre depuis le gouvernement d'union de 2018, reste en poste. Huit ministres font leur entrée dans l'équipe gouvernementale dans un contexte électoral, avec une présidentielle prévue à la fin de l'année. Le ministère des Affaires étrangères retrouve enfin un titulaire.

Au moins 8 policiers tués dans le sud-est du Nigeria



Les autorités ont déclaré lundi que des séparatistes armés présumés ont tué au moins huit policiers au cours des trois derniers jours dans le sud-est du Nigeria, suscitant des inquiétudes avant l'élection présidentielle de ce week-end. Quatre agents ont été tués lundi dans l'attaque d'un poste de police dans l'État d'Anambra, alors que les autorités recherchaient des suspects accusés d'avoir tué quatre autres policiers au cours du week-end, a déclaré le porte-parole de la police locale, Tochukwu Ikenga. Les assaillants ont ouvert le feu sur les officiers tout en faisant détoner des explosifs, a-t-il précisé, ajoutant que trois des assaillants ont été tués et deux autres arrêtés.

Nigeria: l'économie du pays le plus peuplé d'Afrique, à bout de souffle



Inflation à deux chiffres, salaires misérables, pénuries d'argent liquide et de carburant: les nigérians font face aux pires difficultés économiques, a constaté la Voix de l'Amérique (VOA). Et cela à quelques jours de l'élection présidentielle prévue samedi dans le pays le plus peuplé d'Afrique, indique VOA.

INFOS DES PAYS D'AFRIQUE

Le G5 Sahel réaffirme sa détermination à poursuivre solidairement la lutte contre le terrorisme



Le sommet du G5 Sahel, sans le Mali, s'est clôturé en fin de journée de ce lundi 20 février, à Ndjamena, au Tchad. Ce sommet extraordinaire d'une journée a réuni les dirigeants de quatre pays de la région Sahel, à savoir le Tchadien Mahamat Déby, le Nigérien Mohamed Bazoum, le Mauritanien Mohamed ould El Ghazaouani - qui a repris la présidence tournante de l'organisation - et le Burkina Faso qui, lui, était représenté par son ministre de la Défense. Dans un communiqué, les chefs d'État et de délégation du G5 Sahel notent que la situation sécuritaire et humanitaire dans la région demeure préoccupante, en dépit des efforts consentis. Ils réitèrent leur ferme condamnation des attaques récurrentes visant les populations civiles et réaffirment leur détermination à poursuivre solidairement la lutte contre le terrorisme.

Le Mali dénonce des propos de Charles Michel sur un effondrement de l'Etat



Le gouvernement malien a protesté contre des propos du président du Conseil européen, Charles Michel, qui déclarait récemment que l'Etat malien est en cours d'effondrement après la rupture de l'alliance militaire avec des pays européens contre les djihadistes. Le ministère malien des Affaires étrangères a rapporté lundi soir dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux avoir convoqué le chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne au Mali, Pascal Perennec. Le ministère dit lui avoir signifié les «vives protestations» maliennes aux «propos inamicaux, erronés et agressifs» de Charles Michel. Le ministère malien estime que ces déclarations relèvent d'une «campagne de désinformation» en cours selon lui contre le Mali.

France : le chanteur marocain Saad Lamjarred poursuivi pour viol



Le procès du chanteur star marocain Saad Lamjarred, accusé d'avoir violé et frappé une jeune femme dans une chambre d'hôtel en 2016 en marge d'un concert à Paris, s'est ouvert lundi. Le chanteur de 37 ans a comparu libre devant la cour d'assises de Paris. Les faits dénoncés par la victime, Laura P., remontent à octobre 2016. Agée de 20 ans, elle avait suivi la pop-star à son hôtel après une soirée chargée en alcool et cocaïne. Au départ consentante, elle aurait ensuite refoulé ses avances. Il l'aurait alors frappée et violée. Elle s'enfuit et demande de l'aide aux employés de l'hôtel, qui ont stoppé l'homme ivre qui la poursuivait. Saad Lamjarred de son côté, assure n'avoir fait que se défendre quand Laura P. l'aurait soudainement attaqué alors qu'ils s'embrassaient, et nie l'avoir violée.

ANNONCE

CAMPUS FRANCO-SÉNÉGALAIS — ensae — Dauphine | PSL — IRD

MASTER AIDE À LA DÉCISION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ADEPP

Appel à candidature (1re vague)

Recrutement de candidats pour la 5e Promotion (2023-2024)

- Le parcours **Aide à la décision et Évaluation des politiques publiques** permet de se former aux outils de conception et d'analyse nécessaires pour planifier, programmer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets, des programmes et des politiques publiques.
- La formation prépare aux carrières d'économiste et/ou de statisticien dans les organisations publiques et privées, nationales et internationales, de consultants, de responsables de projet, dans l'enseignement et la recherche académique.
- Le Master ADEPP est doté du label Campus franco-sénégalais basé à Dakar. En outre, c'est une formation à double diplôme: **un diplôme de Master** délivré par l'Université Paris Dauphine - PSL et un **second**, par l'École nationale de la Statistique et de l'Analyse économique Pierre NDIAYE (ENSAE) de Dakar. Il donne aussi la possibilité de faire un Doctorat, entre autres.

1. Informations détaillées à propos du Master ADEPP

DURÉE DE LA FORMATION

La formation dure 10 (dix) mois:
- 7 (sept) mois de cours
- 3 (trois) mois de stage

NB: Période de stage: de mai à juillet

LIEU DE FORMATION

École nationale de la Statistique et de l'Analyse économique Pierre NDIAYE (ENSAE), sise dans les locaux de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

Ricardo Farm Bel-air Cerf-volant, BP 116 Dakar RP, Dakar

CORPS ENSEIGNANT

- Enseignants permanents de l'ENSAE
- Enseignants de l'Université Paris Dauphine
- D'éminents chercheurs de l'IRD
- Des professionnels de référence dans leurs domaines

JOURS ET HEURES DE COURS

- **Du lundi au vendredi** : de 15h00 à 19h00, GMT
- **Les samedis**: de 09h00 à 17h00, GMT

COÛT DE LA FORMATION

- **Formation initiale** (FI): 3050 euros (2 000 000 F cfa)
- **Formation continue** (FC): 4574 euros (3 000 000 F cfa)

DIPLÔMES DÉLIVRÉS

- **Diplôme de Master** de l'Université Paris Dauphine
- **Diplôme de Master de l'ENSAE**, signé par le Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération du SÉNÉGAL

2. Candidatures (en ligne seulement)

PÉRIODE

- **Du 25 janvier au 28 février 2023, à 23h59, Heure de Paris**
- **Lien d'accès à la plateforme de l'Université Paris Dauphine:** https://dauphine.psl.eu/formations/masters/candidatures-et-procedures-d-admissions/masters-sciences-des-organisations

DOCUMENTS À FOURNIR

- **Extrait de naissance** ou Photocopie du **Passeport** ou **Carte nationale d'identité** (CNI)
- **Lettre de motivation** qui précise le projet professionnel du candidat
- **Diplômes/Attestations de réussite** du Bac, de la Licence 1, 2, 3 et de Master 1
- **Relevés de notes** du Bac, de Licence 1, 2, 3 et de Master 1
- **Curriculum vitae** (CV) détaillé

DÉBOUCHÉS

- Carrière d'économiste et/ou de statisticien dans les organisations publiques et privées, nationales et internationales.
- Consultant spécialisé dans les programmes de développement de la conception à l'évaluation (Ministères, organisations internationales, ONG, ...).
- Responsable de projet dans l'administration nationale ou locale, dans le secteur privé et de la coopération internationale.
- Carrière académique (enseignant/chercheur).

À CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONTACT 1	CONTACT 2	CONTACT 3
M. **Ndiouma FAYE**, Responsable pédagogique du Master	M. **Insa SADIO**, Secrétaire général de l'ENSAE	M. **Idrissa DIAGNE**, Directeur de l'ENSAE
E-mail: adeppmaster@gmail.com	**E-mail**: scolarite.ensae@ansd.sn	**E-mail**: scolarite.ensae@ansd.sn
Tél.: +221 77 440 52 23	**Tél.**: +221 76 662 01 74	**Tél.**: +221 76 792 50 13

COMMUNIQUÉS

OFFRE D'EMPLOI

ICI PARTENAIRE ENTREPRISES recrute pour le compte d'un de nos clients évoluant dans le domaine social au Burkina-Faso:

CONTEXTE

Le client est une entreprise sociale qui vise à rendre accessibles aux familles burkinabè des équipements économes en énergie (foyers améliorés, foyers à gaz, lampes et kits solaires, paniers thermos...). La distribution s'appuie sur un réseau de revendeurs ainsi que des partenariats avec des groupements ou associations. Des facilités de paiement sont mises en place afin de lever les barrières financières à tous les niveaux de la chaine de distribution, de l'artisan producteur de foyer amélioré au bénéficiaire final.

1. DIRECTEUR EXECUTIF (H/F)

DESCRIPTION DU POSTE

Référence de l'offre	ICIPE RECRUT **2023/005**
Localisation	Ouagadougou
Supérieur hiérarchique direct	Président de la SAS
Type de contrat	CCD 1 an avec la perspective d'un CDI
Date de prise de service	Dès que possible

PRINCIPALES RESPONSABILITES ET MISSIONS

Le/la Directeur/rice Exécutif/ve aura pour mission de diriger l'entreprise. Il/Elle assurera la coordination technique, administrative et financière de l'ensemble des activités, ainsi que le management des équipes (une équipe actuelle de 25 personnes au plus).

PROFIL

- Avoir un niveau BAC + 4 dans le domaine de la gestion, management avec 5 ans minimum à un poste de Direction d'entreprise, idéalement dans le domaine de la vente.
- Posséder les qualités nécessaires pour motiver et gérer le personnel dans des méthodes de management collaboratif, développer et maintenir des relations constantes avec les supérieurs hiérarchiques de la structure ;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse, de communication, de négociation et d'excellentes qualités rédactionnelles ;
- Avoir une bonne expérience en management, gestion financière, conduite de projet et gestion du changement ;
- Être capable de prendre des décisions de manière autonome, de rendre compte, d'accepter de remettre en question son propre fonctionnement et ses propres décisions ;
- Avoir le sens de l'humanisme et de la solidarité ;
- Être diplomate et avoir un contact relationnel aisé ;
- Faire preuve de confiance et de loyauté à l'égard de l'organisation et de ses représentants.
- Être disposé à effectuer des déplacements à l'intérieur du pays.

OFFRE D'EMPLOI

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae daté et signé,
- Lettre de motivation adressée à Madame, la Gérante de ICI Partenaire Entreprises,
- Photocopie de la pièce d'identité (ou passeport) valide,
- Photocopie des diplômes et attestations.

Merci de faire parvenir votre dossier **au plus tard le 2 mars 2023 à 18h00** à :

- **ICI Partenaire Entreprises**, 01 BP 6490 Ouagadougou 01 - 40 avenue Kwamé N'Krumah, Pôle Ressources Humaines - Tél. : +226 25 31 05 53 / 80 - Ouagadougou – Burkina Faso
- ou par mail : contact@ici-pe.com

COMMUNIQUÉS

OFFRE D'EMPLOI

ICI PARTENAIRE ENTREPRISES recrute pour le compte d'un de nos clients évoluant dans le domaine social au Burkina-Faso:

CONTEXTE

Le client est une entreprise sociale qui vise à rendre accessibles aux familles burkinabè des équipements économes en énergie (foyers améliorés, foyers à gaz, lampes et kits solaires, paniers thermos...). La distribution s'appuie sur un réseau de revendeurs ainsi que des partenariats avec des groupements ou associations. Des facilités de paiement sont mises en place afin de lever les barrières financières à tous les niveaux de la chaine de distribution, de l'artisan producteur de foyer amélioré au bénéficiaire final.

1. RESPONSABLE COMMERCIAL ET MARKETING (H/F)

DESCRIPTION DU POSTE

Référence de l'offre	ICIPE RECRUT **2023/006**
Localisation	Ouagadougou
Type de contrat	CCD 1 an avec la perspective d'un CDI
Supérieur hiérarchique direct	Directeur Exécutif
Date de prise de service	Dès que possible

Missions et responsabilités :

Le/la Responsable Commercial et Marketing aura pour mission de définir et mettre en œuvre la stratégie commerciale et Marketing de l'entreprise. Il/elle dirige le département des ventes et anime l'équipe commerciale afin d'améliorer les performances de celle-ci et d'assurer l'atteinte des objectifs commerciaux fixés par la Direction et le Conseil d'Administration de la structure.

PROFIL

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau BAC+3/4 en commerce, gestion commerciale, marketing management ou dans un domaine équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire et idéalement dans le secteur social ;
- Avoir de bonnes compétences en management, en vente et en marketing ;
- Montrer un réel attrait pour le commercial et une forte aisance relationnelle ;
- Être dynamique, persévérant et montrer un réel attrait pour le travail de terrain ;
- Avoir une bonne maitrise de la bureautique, notamment de Excel, les logiciels de gestion et les réseaux sociaux. Une formation complémentaire en marketing digital serait un atout ;
- Avoir le sens de l'humanisme et de la solidarité ;
- Avoir de bonnes qualités d'écoute et le sens du travail en équipe ;
- Être réactif, rigoureux et méthodique dans la gestion de la relation client ;
- Être capable d'autonomie ; être force de proposition et aimer les challenges ;
- Être disposé à effectuer des déplacements à l'intérieur du pays.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae daté et signé,
- Lettre de motivation adressée à Madame, la Gérante de ICI Partenaire Entreprises,
- Photocopie de la pièce d'identité (ou passeport) valide,

OFFRE D'EMPLOI

- Photocopie des diplômes et attestations.

Merci de faire parvenir votre dossier **au plus tard le 2 mars 2023 à 18h00** à :

- **ICI Partenaire Entreprises**, 01 BP 6490 Ouagadougou 01 - 40 avenue Kwamé N'Krumah, Pôle Ressources Humaines - Tél. : +226 25 31 05 53 / 80 - Ouagadougou – Burkina Faso
- ou par mail : contact@ici-pe.com

COMMUNIQUÉS

OREZONE

Porte 131 - Rue 25.264
Kossodo Zone Industrielle
Ouagadougou 13 BP 24
BURKINA FASO
Email: careers@orezone.com

AVIS DE RECRUTEMENT/ INTERNE ET EXTERNE

La société Orezone Bomboré SA (OBSA) est une filiale de la société Orezone Inc Sarl. Elle a obtenu son permis d'exploitation industrielle de grande mine d'or, par Décret No 2016-1266 PRES/PM/MEMC/MINEFID/MEEVCC du 30 décembre 2016. Le projet aurifère Bomboré est situé au Burkina Faso, à environ 85 kilomètres par une autoroute goudronnée, au sud-est de la capitale, Ouagadougou. Une grande usine de minerai d'oxyde de 5,2 Mtpa a été construite avec succès en 2021-2022 et les opérations ont commencé à la fin de 2022 avec une augmentation rapide du débit nominal d'ici la fin de 2022. La mine devrait produire environ 150 000 onces d'or en 2023. La Société a atteint les étapes avancées de planification d'une vaste expansion pour exploiter et traiter les gisements de roche dure sous-jacents. Les travaux d'ingénierie et de construction devraient commencer au T1-2024 avec une durée de construction prévue de 12-14 mois et la production accrue devrait commencer au T3-2025. Dans le cadre de cette expansion, la Société entreprend actuellement plusieurs projets, y compris la construction d'une réinstallation communautaire à grande échelle et de l'infrastructure connexe, la construction de barrages d'eau et de routes et l'expansion continue de l'installation de stockage des résidus. La Société se connectera également au réseau national en installant une ligne électrique aérienne de 23 km et une sous-station connexe, dont l'achèvement est prévu d'ici la fin de 2023. Le projet est détenu à 90 % par Orezone Gold Corporation (« OGC », une société cotée à la Bourse de Toronto) et à 10 % par le gouvernement du Burkina Faso. Les administrateurs et la direction de l'OGC ont fait leurs preuves dans la découverte, le financement, la construction et l'exploitation de mines en Afrique de l'Ouest et à l'étranger. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site www.orezone.com

Dans le cadre du développement de ses activités, elle souhaite renforcer son personnel par des compétences nouvelles.

POSTE : DIRECTEUR DES CONTRATS

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Relevant du directeur de projet, le Directeur des contrats aura la responsabilité principale de l'administration, de la surveillance et du suivi des contrats émis par l'OBSA et de la portée des travaux, ainsi que des rapports sur les principaux paramètres contractuels. En outre, le rôle nécessite une contribution dans la fonction globale de contrôle du projet de l'ingénieur IAGC et du champ d'application du propriétaire.

PRINCIPALES RESPONSABILITES (liste non exhaustive)

Responsabilités administratives

- Veiller à ce que les contrats OBSA soient exécutés et administrés (les processus commerciaux sont respectés et mis en œuvre) de manière légale et responsable.
- Assurer la Gestion commerciale, y compris les rapports financiers (tendances réelles par rapport aux tendances budgétaires), la négociation et la conclusion de contrats, l'administration des contrats, l'identification et la gestion des risques, et veiller a ce que tous les lots de construction sont planifiés et exécutés de manière sûre et rentable, généralement conformément aux politiques et exigences réglementaires de Orezone Bomboré S.A en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

- Gestion efficace des budgets, des prévisions et des flux de trésorerie, ainsi que des contrôles rigoureux des coûts et des procédures de paiement associées.
- Coordonner les interactions interdépartementales pour l'intégration des systèmes, l'information et la coopération.

Administration des contrats et appels d'offres

- Produire des rapports d'étape, des coûts mis à jour, des prévisions et des rapprochements de contrats.
- Application et suivi efficaces de contrôles rigoureux des coûts.
- S'assurer que les calendriers de suivi quotidiens et les quantités mesurables sont à jour et exacts.
- Évaluer les demandes de paiement provisoire de fin de mois des entrepreneurs.
- Approuver et émettre les certificats de paiement provisoire de fin de mois.
- Assurer la conformité contractuelle, la gestion et la résolution des problèmes contractuels.
- Elaborer des Projets de contrats.
- Émettre des écarts et statuer sur les réclamations.
- Réconcilier et recharger l'entreprise partenaire.
- Réconcilier, évaluer et approuver les de droits de douane.
- Produire des rapports de clôture sur les contrats pour le paiement final, y compris les retenues associées.
- Faire les demandes de cotations en conformité avec inducteurs de coûts de l'appel d'offre et inviter les fournisseurs à faire les soumissions.
- Statuer sur les rapports d'appel d'offres conformément aux budgets, répondre aux questions et produire des rapports et des recommandations.
- Exécuter l'élaboration et la finalisation des contrats avec le service juridique.
- Former le personnel sur les pratiques et procédures commerciales

Controls du Projet :

- Produire des rapports d'étape, des coûts mis à jour, des prévisions et des rapprochements de contrats.
- Développer la valeur acquise et la mise à jour mensuelle de la valeur acquise.
- Compilation et soumission hebdomadaires et mensuelles des rapports de projet.
- Analyse des coûts par rapport au budget et fournir un retour d'information aux parties prenantes.
-
- S'assurer que le service financier et l'équipe de projet sont alignés en ce qui concerne le flux de travail, les informations et les périodes de paiement.
- Développer l'intégration du calendrier (WBS) et du budget (Cost Estimate).
- Mettre en œuvre le processus de gestion des risques, examiner le registre des risques et vérifier les contrôles des risques.

FORMATION ACADEMIQUE OU EXPERIENCES REQUISES

Justifier d'une formation et d'études supérieures en gestion et administration des contrats dans le domaine publique ou privé assortie de diplômes reconnus ou avoir une expérience pertinente de travail d'au moins dix (10) années dans un poste similaire dans le secteur minier.

COMPETENCES REQUISES

COMMUNIQUÉS

- Hautement qualifié en control des couts et quantités ou en administration de contrats (diplôme),
- Capacité à travailler de manière autonome, après avoir reçu l'aperçu de la portée et les lignes directrices,
- Excellentes compétences en communication écrite et verbale et expérience de l'engagement des parties prenantes,
- Familiarité et connaissance des systèmes et politiques HSE des sites miniers,
- Capacité bilingue en Français et en anglais (parlé et écrit),
- Capacite a travail dans un milieu multiculturel et dynamique,
- Connaissance pratique de tous les logiciels informatiques requis,
- Avoir de solides compétences en matière de consolidation d'équipe et de leadership

LIEU , TERMES DU TRAVAIL ET DEPOT DES CANDIDATURES

Lieu et termes du Contrat :

Ces postes sont basés sur le site minier du projet à Bomboré la Commune de Mogtédo (Province du Ganzourgou) au Burkina Faso, en Afrique de l'Ouest. Des déplacements seront possibles en fonction des besoins. **Il s'agit d'un contrat de travail initial à durée déterminée d'une durée de 33 mois couvrant la phase d'expansion de la construction en roche dure de la mine d'or de Bomboré. La préférence sera accordée aux candidats qui peuvent commencer immédiatement.**

Nous contacter (dépôt de Candidature).

Veuillez postuler directement en envoyant votre CV (UNIQUEMENT) en FRANÇAIS et en ANGLAIS à l'adresse électronique suivante : careers@orezone.com **au plus tard le Mardi 28 Février 2023.**

Bien vouloir préciser le titre du poste en Objet du mail.

PRIERE NE PAS TELEPHONER SVP, ni faire appel à des agences de recrutement.

NB : En aucun cas, vous ne devez faire aucun paiement d'argent à qui que ce soit dans le cadre du présent avis et processus de recrutement.

Frédéric TOE
Directeur des Ressources Humaines

OREZONE Bomboré SA

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

INISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
UPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI
01 B.P 1091 Bobo-Dsso 01
Tél : 20 97 27 58
Fax : 20 98 25 77 / 20 97 05 57
-mail : presidence@univ-bobo.bf

PRESIDENCE

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Bobo-Dioulasso, le 15 FEV. 2023

APPEL A CANDIDATURES

pour le recrutement d'étudiants en Master à
l'Institut supérieur des Sciences de la Santé de l'Université Nazi BONI

Le Président de l'Université Nazi BONI informe le public de l'ouverture, au titre de la rentrée émique 2022-2023, du recrutement d'étudiants pour le master en Santé Publique à l'Institut rieur des Sciences de la Santé (INSSA).

. Programme de formation et conditions d'accès

e du Programme de formation	Diplômes et qualifications requis
naine : Sciences de la santé ntion : Santé publique cialités : épidémiologie d'intervention et lutte contre les maladies ; épidémiologie et biostatistique ; épidémiologie clinique et recherche clinique ; recherche opérationnelle ou de mise en œuvre (RMO) ; politiques et systèmes de santé, et santé internationale.	• Être titulaire d'un diplôme de docteur d'état en médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, médecine vétérinaire, ou • être titulaire d'une Licence en biostatistiques, sciences biologiques, sciences économiques, en sciences juridiques et politiques ou sciences sociales et humaines, ou • être interne des hôpitaux, ou • avoir tout autre diplôme jugé équivalent.

. Durée des études et organisation de la formation

La durée de la formation est de deux (2) ans (4 semestres).

- Master 1 : Tronc commun
- Master 2 : Spécialités :
  - épidémiologie-Biostatistique ;
  - épidémiologie clinique ;
  - épidémiologie d'intervention et lutte contre les maladies ;
  - recherche opérationnelle ou de mise en œuvre (RMO) ;
  - politiques et management des systèmes de santé, et santé internationale.

. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de candidature à télécharger sur la plateforme campusfaso à l'adresse suivante : https:/www.campusfaso.bf/formations/candidatures ;

1

COMMUNIQUÉS

- un engagement légalisé à s'acquitter des droits d'inscription et de formation à télécharger sur la plateforme campusfaso à l'adresse suivante : https:/www.campusfaso.bf/formations/candidatures ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité, ...) ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée des autres diplômes ;
- une autorisation d'inscription de l'employeur pour les travailleurs.

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à **15 500 F CFA** payables sur la plateforme Campusfaso par **Coris Money ou Orange Money.**

4. Transmission des candidatures

Les dossiers de candidature seront reçus en ligne du **16 février 2023 au 5 mars 2023 inclus** sur la plateforme **https://www.campusfaso.bf/formations/candidatures.** Tout dossier incomplet sera rejeté.

Chacun des candidats retenus devra confirmer sa participation à la formation en s'acquittant des frais d'inscription académique dans un délai de trente (30) jours ouvrés. Passé ce délai, son admission sera annulée.

NB : le master en Santé Publique sera effectivement ouvert si toutefois le nombre de candidats retenus est supérieur ou égal à quinze (15).

5. Coûts de la formation

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

Nature des frais	Etudiants de la zone UEMOA	Etudiants salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés et non salariés de la zone Hors UEMOA
Frais académiques payables sur campusfaso	15 500 F CFA/an	51 500 F CFA/an	251 500 F CFA/an
Frais pédagogiques	500 000 F CFA/an	750 000 F CFA/an	750 000 F CFA/an

Les frais pédagogiques sont payables en une ou eux tranches au cours de la 1re année.

Pour le Président en mission,
le VP/RPCI chargé de l'intérim

Dr Jean Louis ZERBO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliation : large diffusion

2

2

AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE/EXTERNE (007_2023)

KIAKA SA, une société minière opérant dans la province du Zoundwéogo, recherche des candidatures pour combler le poste suivant :

ADMINISTRATEUR CHARGE DU CONTRÔLE DES PROJETS

1. Objectif du poste

L'objectif du poste d'**Administrateur chargé du contrôle des projets** est de soutenir l'administration des contrats, le financement des projets et la surveillance des projets de construction par l'administration efficace des processus et des systèmes de contrôle de projet.

2. Tâches et responsabilités

- **Responsabilités administratives**
  - Aider à la préparation et à l'administration des évaluations intermédiaires ;
  - Aider à la préparation et à la mise à jour des bases de données et des profils de coûts standard ;
  - Examiner l'organigramme des tâches des projets et les mesures d'avancement des installations en collaboration avec l'équipe de construction et le responsable du contrôle des projets, des dessins et des nomenclatures ;
  - Assister la direction dans le suivi des budgets des différents projets ;
  - Aider à examiner les informations sur les coûts et identifier toute erreur à corriger ;
  - Créer et exécuter des contrôles internes et offrir des services d'audit interne pour assurer les contrôles ;
  - Gérer les bases de données comptables des projets pour assurer la sécurité et le contrôle en temps voulu ;
  - Aider à la mise en place ou à la rédaction des processus et procédures et à leur suivi ;
  - Contrôler et administrer les tirages.
- **Responsabilités en matière de coordination**
  - Coordonner les interactions interdépartementales pour l'intégration des systèmes, l'information et la coopération ;
  - Interagir avec l'équipe de construction pour recueillir et vérifier les données enregistrées ;
  - S'assurer que les calendriers de suivi des départements sont à jour et exacts ;
  - Rencontrer les entrepreneurs et les fournisseurs pour l'intégration des calendriers et la collecte des données.
- **Responsabilités en matière de santé et sécurité**
  - Respecter les politiques et contribuer à l'atteinte des objectifs ;
  - Rester alerte et vigilant sur le lieu de travail afin d'identifier les dangers potentiels ;
  - Appliquer les procédures de travail et suivre les consignes données ;
  - Participer aux formations et sensibilisations ;
  - Porter les Équipements de Protection Individuelle requis ;
  - Ne pas faire de travaux ou opérer des équipements sans avoir reçu des instructions de son supérieur hiérarchique ;

COMMUNIQUÉS

- Se présenter aux visites médicales requises et fournir les résultats des examens complémentaires dans les délais demandés ;
- Rapporter à sa hiérarchie tout incident, ainsi que tout évènement qui pourrait avoir des conséquences sur la Santé et la Sécurité au travail.

3. Exigences du Poste

Formation :	Être titulaire d'un diplôme (BAC +3) en ingénierie, administration des affaires ou tout autre diplôme reconnu équivalent.
Expérience :	Justifier d'un minimum de trois (03) années d'expérience en matière de passation de marchés; Justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur de la construction.
Bureautique :	Avoir une bonne maîtrise du pack Microsoft Office (Excel, Word, PowerPoint, Outlook); Avoir des compétences avancées en Excel.
Localisation du poste :	Poste basé sur le site du projet Kiaka; Poste national;
Compétences :	Avoir une excellente maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé); Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise (lu, écrit, parlé); Avoir le souci du détail et la volonté de mener les tâches à leur terme; Être Capable de maintenir des normes élevées tout en respectant des délais stricts; Rechercher et mettre en œuvre de manière proactive des activités qui apporteront une valeur ajoutée à sa fonction; Avoir un esprit d'équipe avec de bonnes compétences interpersonnelles; Être un communicateur confiant; Être bilingue en français et en anglais, à l'oral et à l'écrit; Avoir une excellente capacité de persuasion et de négociation; Avoir des compétences bien développées en matière de conseil et de médiation; Avoir des compétences en communication orale et écrite; Être Capable d'interagir avec le personnel à tous les niveaux; Avoir la capacité d'anticiper et de résoudre les problèmes; Faire preuve de leadership et d'esprit d'entreprise; Avoir le sens de la confidentialité et de l'intégrité.
Conditions physiques :	Être en bonne condition physique.

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse email ci-dessous et préciser le titre du poste en objet du message :

kiakasa.recruit@westafricanresources.com **et devront indispensablement contenir les documents suivants :**

- **CV détaillé incluant les coordonnées de trois (03) références professionnelles;**
- **Copies légalisées des diplômes;**
- **Copies de tout certificat, attestation de travail, attestation de formation pertinent (e);**
- **Copie CNIB ou Passeport.**

Date limite de soumission des dossiers : 24 février 2023

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

NB : Veuillez noter que nous ne demandons aucun frais à quelque étape que ce soit du processus de recrutement (Candidature ; Traitement ; Entretien & Embauche).

ANNONCES


RÉOUVERTURE
DES FRONTIÈRES
CÔTE D'IVOIRE
COMMUNIQUÉ
Suite à la réouverture des frontières de la Côte d'Ivoire, 3STV-NIGER, informe son aimable clientèle que nous reprenons les départs sur Abidjan en passant par Lomé, à partir du Dimanche 19 Février 2023.
3STV Niger
+227 99 13 10 45
+227 99 13 10 42
Siège social, avenue de l'Ader face ex CEG 11
3STV


BOBO DIOULASSO, VOL QUOTIDIEN
avec Air Burkina
A partir du 20 février 2023
Aller simple en classe économique à partir de 45 000 TTC
Aller-retour en classe économique à partir de 90 000 TTC
Réservation : +226 51 95 96 19
Vol supplémentaire Bobo/Abidjan les vendredis
Vol direct en aller et retour
Possibilités de connexion
02 vols les vendredis et dimanches
air burkina
Call center : +226 25 49 23 45
www.air-burkina.com

HOROSCOPE DU JOUR

BÉLIER (21 mars - 19 avril)

Sur le plan financier, assure-toi de bien faire tes recherches avant d'investir. Tu ne voudrais tout de même pas le regretter. Côté professionnel, travailler ensemble est la meilleure façon d'atteindre les résultats escomptés.

TAUREAU (20 avril- 20 mai)

Tu devras renoncer à ton temps libre si tu veux vraiment ce travail avec ce gros salaire à la clé. N'essaie pas d'être le meilleur en tout. Si tu en as besoin, n'hésite pas à demander de l'aide à tes collègues.

GÉMEAUX (21 mai- 20 juin)

Ta motivation est la clé pour atteindre tes objectifs financiers. Prends tes décisions e n fonction de ta vision des choses. Ne laisse pas le passé t'attrister au travail. Apprends de tes expériences et passe à autre chose.

CANCER (21 juin - 22 juillet)

Efforce-toi d'améliorer la prospérité de ta vie. Utilise la peur comme motivation pour atteindre tes objectifs. Profite au maximum de tes propres capacités pour atteindre le sommet. Fais-toi confiance et prépare-toi au succès.

LION (23 juillet - 23 août)

Analyse scrupuleusement tes finances et essaie d'économiser pour te faire de temps en temps plaisir. Avant d'accepter un nouvel emploi, fais des recherches pour ne pas te tromper. Tout ce qui brille n'est pas or.

VIERGE (24 août- 22 septembre)

Si tu ne commences pas à t'intéresser de près aux questions financières, tu pourrais obtenir un résultat désastreux. Vierge, ta tête est en proie à des idées qui t'empêchent de te concentrer sur ton travail. Chasse ces limites de ton esprit.

BALANCE (23 septembre- 22 octobre)

Ne te soucie pas d'argent, tu peux obtenir tout ce dont tu as envie et tu le sais très bien. Ton excellent travail cette semaine a le potentiel de booster ta carrière. Garde le rythme !

SCORPION (23 octobre- 21 novembre)

Veille à ton bien-être financier, le destin te parle. Ne te laisse pas influencer par les critiques négatives que tu recevras sur ton travail aujourd'hui. Elles ne sont que le reflet de l'insécurité des gens.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)

C'est aujourd'hui une journée idéale pour résoudre tes problèmes financiers. Profite de cette opportunité pour mettre à jour tes paiements. Ton Horoscope te recommande de fixer des priorités. La méditation t'aidera à analyser la situation et à prendre la meilleure décision possible.

CAPRICORNE (22 décembre- 19 janvier)

Au lieu de courir après la chance, commence à créer ta propre chance. Concentre-toi sur les étapes à suivre pour concrétiser tes objectifs. Commence à imaginer un meilleur avenir au travail. Sors du confort des sentiers battus.

VERSEAU (20 janvier- 19 février)

Côté argent, sois responsable de tes finances, cela t'apportera de belles récompenses. Au travail, sois le leader, brille et montre ton véritable potentiel. Tu as tout pour réussir.

POISSONS (20 février- 20 mars)

Financièrement, ta situation sera stable. Cependant, tu dois faire attention à tes dépenses afin de ne pas mettre en péril ton bien-être. Au travail, tu dois trouver en toi la force nécessaire pour avancer.

Le Quotidien Numérique d' Afrique

EDITION CONTINENTALE
02 BP 5805 Ouaga 02 Burkina Faso
+ 226 76 60 97 21
mailto:contact@sc-mail.info
Site web https://www.quotidiennumerique.com

Autorisations
n°5509P /2013/ CAO/ TGI.O/ P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/ OUA/ P.F

Administration
OTC MEDIA SARL

Directeur de publication
Siaka GOW

Rédacteur en chef
OUEDRAOGO Wendtouin

Equipe de rédaction
Djakaridja GHO
Romuald Aristide SOME
Abdoul Karim TAPSOBA
Lucien DAKISSAGA
OUEDRAOGO Wendtouin

Équipes de montage
Djakaridja GHO
Romuald Aristide SOME

Distribution
https://www.quotidiennumerique.com

Service Commercial
mailto:contact@sc-mail.info
(Abonnement, insertion, couverture médiatique)
+226 76 60 97 21/ +226 61 08 03 03/ +226 70 210208

Retrouvez la version complète dans vos kiosques numériques

ekiosque Cameroun
viapresse.com Europe - Amerique
Cdiscount France
MONKIOSK.com Côte d'Ivoire
fnac Europe
viapresse.be Belgique
SOGAPRESSE Gabon
ePresse Europe - Amerique
Cultura France
emediaplace Afrique
France loisirs France
scopalto Europe
orange Tous les pays Orange
Tego
YouScribe Tous les pays qui ont Orange Money